



n° 15
avril 2015

le lupirullien

Commune de Rouilly Saint Loup



Bulletin Municipal d'Information

imprimé par nos soins

SOMMAIRE

Sommaire	page 3
Le mot du maire	page 4
Etat Civil 2014-2015	page 5
Mémento 2015	
Mairie - Services d'urgence - Trésorerie	page 6
Services divers	page 7
Loisirs - Location de la Salle Polyvalente - Associations	page 8
Santé et Paramédical - Commerçants - Artisans	page 9
Ecole Primaire - R.P.I	page 10
S.I.VO.S - Collège - Horaires de bus	page 11
Horaires de bus - Transports en commun	page 12
Collecte des déchets - Déchetteries	page 13
Des animations pour tous les goûts	page 14
Quand les bénévoles retournent à l'école	page 16
La rubrique des pompiers	page 17
Les bons comptes font les bons lupirulliens	page 20
Portraits de conseillers	page 22
Photo souvenir 1994-1995	page 23

LE LUPIRULLIEN

27, rue Saint-Loup

10800 Rouilly-Saint-Loup

03.25.41.58.39

Publication annuelle

Imprimé par nos soins à 250 exemplaires

Directeur de la publication :

Jean-Marie CASTEX

Commission de rédaction :

Jean-Marie CASTEX, Florence GOGIEN,

Magali DI MALTA, Laureen ROGER

La photo de l'église Saint-Donat a été prise par nos soins le dimanche 5 avril. Les projecteurs récemment installés pour éclairer le parking de la mairie mettent notre église en valeur et il nous a semblé intéressant d'en faire la une.

Afin d'améliorer les futurs numéros du Lupirullien, merci de signaler les erreurs ou les omissions qui auraient pu se glisser malencontreusement dans celui-ci.



Commune de Rouilly Saint-Loup

*Chères Lupirulliennes,
Chers Lupirulliens,*

La sortie d'un nouveau numéro du lupirullien est toujours un événement. C'est l'aboutissement de longs mois de réflexion pour tenter de rendre le journal communal le plus attractif possible.

Cette année, le numéro 15 est un petit peu moins fourni que d'habitude puisque l'actualité de la commune vous est relatée au fur et à mesure dans les différents numéros de Rouilly-Saint-Loup' Infos, très appréciés nous a-t-il semblé comprendre.

*Nous avons voulu mettre en avant les différentes animations qui se sont mises en place récemment. Le coup d'envoi a été donné le 14 juillet dernier avec **le repas** qui a rassemblé plus de 100 personnes. Le premier **cours de zumba** a fait un véritable « carton » et l'expérience sera renouvelée dès le 29 avril ; le **groupe de marcheurs** s'en donne à cœur joie tous les jeudis ; l'**après-midi jeux** ouvert à tous a tellement plu que le rendez-vous devient mensuel ; le **rassemblement de voitures anciennes** a connu son pic au mois de mars avec 53 voitures exposées ; les jeunes ont participé à un **quizz** et à un **karaoké** lors d'un après-midi et d'autres animations vont leur être proposées aux prochaines vacances ; enfin « l'œil du loup » vient de s'ouvrir avec la création d'un **club photo**.*

*D'autres animations restent à venir. **Le vide-greniers** aura lieu le 12 avril ; **une sortie à Provins** est prévue le 14 juin (il reste encore quelques places) ; enfin la salle des fêtes recevra les exposants d'un **salon « Tout fait main »** les 6 et 7 juin.*

Toute cette dynamique n'aurait pas pu être possible sans l'investissement de bénévoles qui ont pris les activités en main. Qu'ils en soient sincèrement remerciés !

Je profite de cet éditorial pour souligner également que le budget communal a été bouclé sans qu'il ait été nécessaire d'augmenter cette année encore les taux d'imposition et ce, malgré la baisse très significative des dotations de l'état,

*Une gestion rigoureuse en 2014 a permis de faire de substantielles économies et de pouvoir proposer une liste de projets qui vont effectivement voir le jour en 2015 : la poursuite du **busage des fossés** de la rue de l'école, les travaux de **terrassement autour de l'église** (retardés par les délais de demandes de subventions et par de probables fouilles archéologiques), les aménagements visant à l'**amélioration de la sécurité routière**, la pose d'un nouvel éclairage pour le parking de la salle des fêtes et l'élaboration de **notre Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.*

D'autres travaux de moindre importance devraient même pouvoir s'ajouter à cette liste mais il convient de rester prudents.

Je vous souhaite une bonne lecture.

*Le Maire
Jean-Marie CASTEX*

Arrêté au 1^{er} avril



Naissances

Anaïs TORO	30 juin 2014
Robin HUGUET	30 août 2014

Mariages

Gaëlle MOGNOL et Sylvain ROGER	14 juin 2014
Géraldine FERRETTE et Cyril PICHENEY	21 juin 2014
Judith ANASSE et Alexandre RADET	26 juillet 2014
Stéphanie DOLO et Edouard GILBERT	26 juillet 2014



Décès



Paul BACHETER	29 juillet 2014
Nadège VIARD	6 septembre 2014
Jean-Pierre MILLEY	24 novembre 2014
John DEBARGUE	1 ^{er} mars 2015

Bienvenue aux nouveaux habitants

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et les invite à se présenter à la mairie dès leur arrivée afin de faire connaissance et de faciliter leurs démarches administratives.

Virginie SCHWARTZ et Cyril POULET	38, rue de l'école
Lydie HUGUET-JUKUNEN et Fabien HUGUET	6, rue des Quatre-Vents
Peggy GALLOT et Emilie HECQUET	5, rue des Quatre-Vents
Honorine ANTOINE et Romain ROGER	11, rue Saint-Loup
Charlotte LAURENCY et Benjamin VEDRENNE	10, rue de la Potence
Mickaël ANWAR	5, rue de la Basse-Commune
Hafech BEN HADJ ALI et Léa GIRAULT	1, rue des Quatre-Vents





03.25.41.58.39	Mairie 03.25.40.38.71
27, rue Saint-Loup 10800 Rouilly-Saint-Loup Heures d'ouverture du secrétariat : lundi de 15 h à 17 h jeudi de 17 h 30 à 19 h 30 samedi 10 h à 12 h E-mail du secrétariat : mairierouillysaintloup@wanadoo.fr E-mail des adjoints : adjoints10800rouilly@orange.fr Adresse du site Internet : www.rouilly-saint-loup.fr	Maire : Jean-Marie CASTEX 03.25.41.58.57 1^{er} Adjoint : Patrice PICHENEY 2^{ème} Adjoint : Florence GOGIEN 03.25.80.14.57 3^{ème} Adjoint : Sylvain ROGER 03.25.41.02.26 Secrétaire : Aline LENOIR Agents d'entretien : Mireille VINCENT Guillaume TABARY

Services d'Urgence	
Pompiers de Rouilly-Saint-Loup : Ludovic ROGER 06.13.57.62.37 SAMU : 15 ou 112 Centre hospitalier : 03.25.49.49.49 Pompiers de Troyes : 18 Gendarmerie de Bréviandes : 17 03.25.83.17.50	Urgence Eau (SAUR) : (heures de bureau) 03.58.58.20.00 <i>*Dépannage 24/24</i> 03.58.58.20.09 Urgence Assainissement : <i>*Secrétariat du S.D.D.E.A : (heures de bureau)</i> 03.25.41.17.16 <i>*Dépannage 24/24</i> 03.25.79.00.00 Electricité : 08.10.33.30.10

Trésorerie de Lusigny sur Barse	
14, rue Genevois 10270 Lusigny sur Barse 03.25.41.20.43 Comptable du Trésor : Vincent MARQUE	Heures d'ouverture au public : tous les jours de 8 h 45 à 12 h lundi, mardi, jeudi de 13 h 15 à 16 h



Assistantes Maternelles (A.M) et Familiales (A.F)

Najat BOUMMANE-FOULON (A.M)
1, rue du Lavoir de Menois
☎ **03.25.73.45.72**

Claudette COTIBY (A.M)
21, rue Saint-Loup
☎ **03.25.41.59.14**

Séverine COUSINIE (A.M)
2 ter, rue des Orméés
☎ **03.25.74.52.06**

Judith RADET (A.M)
11, rue des Pâtures de Montceaux
☎ **06.44.77.32.11**

Virginie SCHWARTZ (A.M)
38, rue Saint-Loup
☎ **06.08.09.28.26**

Madeleine ZIVIC (A.F)
5, rue des Pâtures de Montceaux
☎ **03.25.41.59.21**

Services à la Personne

Accueil familial des personnes âgées :

Liliane BLASSIC
12, rue de la Ferme de la Planche
☎ **03.25.73.92.24**

Aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R.)

1 bis, rue des Abeilles 10390 Verrières
☎ **03.25.43.90.22**

Présidente de l'A.D.M.R. des AUMONT :
Régine MAS

Agence Postale

Agence Postale Communale de Montaulin :

☎ **03.25.41.24.80**
ouverte du lundi au vendredi de 17 h à 19 h

*La commune ne disposant pas
d'Agence Postale,
le service le plus proche vous est proposé.*

Presse Locale

Correspondant de l'Est-Eclair et de Libération-Champagne :

Jean-Marie CASTEX
☎ **03.25.41.58.57**

*Personne à contacter pour faire paraître
dans la presse locale des articles
concernant la commune.*

Culte

Secteur paroissial de Saint Julien les Villas :

Père Yves MAURICE
Presbytère de Saint Julien
11, rue de Sancey
10800 Saint Julien les Villas
☎ **03.25.82.12.86**

Personne relais de la commune :

Ghislaine HANIN
☎ **03.25.41.58.13**



Location de la Salle Polyvalente ☎ 03.25.41.58.39

A compter du 1^{er} janvier 2015, dans un large éventail de nouveaux tarifs allant de 150 à 600 €, vous trouverez certainement la formule qui correspond le mieux à l'événement que vous voulez fêter. Grâce à sa cloison mobile qui la rend modulable, la salle des fêtes peut être louée dans son entier ou en partie, avec cuisine ou sans cuisine...

Liste complète des tarifs et règlement de la salle sur le site www.rouillysaintloup.fr ou auprès de la secrétaire de mairie.

Associations Locales

Amicale des Sapeurs Pompiers

Chef de Corps :
Ludovic ROGER

☎ **06.13.57.62.37**

Les Accidentés de la vie

Responsable local :
Daniel GARNIER

☎ **03.25.73.11.51**

Loisirs

Société Municipale de Pêche

Président :
Patrice PICHENEY
☎ **03.25.41.58.39**

Mairie
27, rue Saint-Loup

Cartes à l'année :

Habitant de Rouilly-Saint-Loup : 24 €
Habitant de Rouilly-Saint-Loup (+ 60 ans) : 22 €
Personne extérieure à la commune : 45 €

Invitations :

Invitation simple : 5 €
Invitation truite : 15 €

Société de Chasse

Président :
Laurent CORDIER
☎ **06.85.24.04.41**

40, rue des Orméés

Centre Equestre de Menois « Les Sabots d'Or »

Responsable :
Anne-Laure BRUNAUD
☎ **06.09.62.36.17**

Parcours Aventure « Accroland »

Parc de Menois
1, rue du Château
☎ **06.38.90.25.17**



Santé et Paramédical

*La commune ne disposant pas de professionnels de la santé,
les services médicaux proposés sont ceux de la commune de Verrières.*

Médecin : Docteur Jacques DEGLAIRE

☎ **03.25.41.97.22**

Infirmières : Laurence BOULARD

Angélique MARIN

☎ **06.13.02.47.16**

Dentiste : Docteur Stanislas DZIURA

☎ **03.25.41.75.82**

Prothésiste dentaire : Sylvain BOULARD

☎ **03.25.41.84.06**

Kinésithérapeute : Gaëlle FOURNET

☎ **03.25.41.77.19**

Ostéopathe : Pablo NUNEZ

☎ **06.70.38.57.26**

Instructrice en massage bébé :

Mme CHAUDOUET

☎ **03.25.73.94.83**

Pharmacie : Jean-Hervé VARIN

☎ **03.25.41.97.33**

Praticienne en psychothérapie

art-thérapeute : Fabiola GOFFREDI

☎ **06.60.85.59.64**

Service de soins infirmiers à domicile : ADMR

☎ **03.25.43.90.22**

Service vétérinaire :

Docteur Christophe ROBERT

☎ **03.25.46.05.33**

Commerçants et Artisans

Couvreurs :

SARL COURTALON-DI MALTA

☎ **03.25.78.34.26**

SARL MICHEL :

☎ **03.25.81.00.15**

Espaces verts :

E.S.A.T Le Menois :

☎ **03.25.76.27.00**

Garagiste :

GARAGE RENAULT

Davy DRUEZ

☎ **03.25.41.59.13**

Maçon :

CARLAC CONSTRUCTIONS

☎ **03.25.41.54.45**

Maraîcher :

Xavier COLLINET

☎ **03.25.41.55.80**

Peintre :

Alain RIPOLL :

☎ **03.25.41.59.24**

Plaquiste, Aménagement des combles :

Fabien CHAUVIN :

☎ **03.25.81.66.04**

Taxi de Rouilly-Saint-Loup :

Laureen ROGER

☎ **06.27.39.58.14**

Terrassement :

Patrice GLOTON

☎ **03.25.41.59.32**



Ecole Primaire



03.25.41.59.67

19, rue de l'Ecole
10800 Rouilly-Saint-Loup

Directrice : Emmanuelle MOULET

Adjointes : Sonia DULOUT, Marjorie CHATELAIN

Horaires :

lundi, jeudi

8 h 25-11 h 25 / 13 h 20 / 16 h 20

mardi, vendredi

8 h 25-11 h 25 / 13 h 20-14 h 50

mercredi

8 h 25-11 h 25

Regroupement Pédagogique Intercommunal

L'école primaire fonctionne en R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec les écoles de Montaulin et de Ruvigny.

1) La préinscription d'un enfant dans l'une des écoles du R.P.I. se fait à la Mairie de la commune de résidence.

2) L'inscription se fait auprès du Président du SIVOS (voir page 9).

3) L'admission se fait ensuite à l'Ecole Maternelle de Ruvigny pour l'enfant qui entre en Maternelle et qui doit être âgé de 3 ans dans l'année civile de la rentrée scolaire, ou auprès du directeur de l'école indiquée par le Président du SIVOS pour tous les autres niveaux.

Ecole	Téléphone	Niveaux pour l'année scolaire 2014-2015	Enseignantes
Ruvigny 1, Grande rue	03.25.80.76.38	Petite et Moyenne sections de Maternelle	Joëlle GROSSET*
		Petite et Moyenne sections de Maternelle	Dorothée BUROT
Montaulin 94, Grande rue	03.25.41.54.30	Grande Section de Maternelle et Cours Préparatoire (CP)	Emmanuelle MOULET*
		Cours Préparatoire (CP) et Cours Elémentaire (CE1)	Delphine PIQUEE
		Cours Moyen (CM1) Cours Moyen (CM2)	Marie-Christine GOMEZ
Rouilly-Saint-Loup 19, rue de l'école	03.25.41.59.67	Cours Elémentaire (CE1)Cours Elémentaire (CE2)	Sonia DULOUT
		Cours Elémentaire (CE2)Cours Moyen (CM1)	Marjorie CHATELAIN

* Directrice de l'école



Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire

4, Impasse du Bois 10410 Ruvigny ☎ 03.25.40.23.71	Président : Fabrice GERARD Vice-Présidents : Alain LEGROS, Jean-Marie CASTEX, Sylvie MARIE	Tarifs 2015 pour les habitants du R.P.I (à titre indicatif) QF : < 2000€ / QF> 2000 €
Garderie	ouverte aux enfants du R.P.I. le matin de 7 h 30 à 8 h 20 et le soir de 16 h 15 à 18 h 30.	2 € / 2,20 € / heure goûter 1,10 € / 1,15 €
Cantine	ouverte aux enfants du R.P.I. les lundis, mardis, jeudis et vendredis.	5,30 € / 5,40 € le repas et la garderie (4,15 € + 1,15 €) / (4,25 € + 1,15 €)
Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)	ouvert les mercredis et pendant les vacances scolaires de 9 h à 17 h. La garderie fonctionne également. (voir horaires plus haut)	journée sans cantine : 12,50 € / 12,60 € journée avec cantine : 13,50 € / 13,60 € 1/2 journée sans cantine : 8,20 € / 8,30 € 1/2 journée avec cantine : 11,40 € / 11,50 €

Horaires de Ramassage Scolaire du R.P.I.

	Ruvigny	Rouilly	Daudes	Montaulin	Daudes	Rouilly	Ruvigny
Matin	7.56/7.58	8.03	8.08	8.10	8.13	8.18	8.23
Soir	16.15	16.20	16.25	16.28	16.30	16.35	16.40/16.42

	Montaulin	Daudes	Rouilly	Ruvigny	Rouilly	Daudes	Montaulin
Midi	11.15	11.20	11.25	11.30/11.32/11.34	11.38	11.42	11.44

	Ruvigny	Montaulin	Daudes	Rouilly	Ruvigny	Rouilly	Daudes	Montaulin
Après-midi	12.48	12.56	12.58	13.02	13.06/13.08/13.10	13.15	13.20	13.25

Collège Charles Delaunay de Lusigny sur Barse

29, rue Charles Delaunay 10270 Lusigny sur Barse ☎ 03.25.43.84.20	Principal : Jean-Pierre BORDELOT Principal adjoint : Olivier PEUILLOT Secrétaire : Dominique GARNIER CPE : Catherine MISSWALD Conseillère d'Orientation : Madame DETERRE Intendant : Cyril HENRY Infirmière : Corinne MOUSSU
--	---



Horaires de Ramassage Scolaire du Collège

	Menois (Place des Tilleuls)	Grèves (Rue des Grèves)	Rouillerot (rue des Ormées)	Ecole Primaire (rue de l'Ecole)
Matin	8.25	8.27	8.31	8.29
Soir	17.35	17.33	17.29	17.31
Mercredi (retour)	12.35	12.33	12.29	12.31

TER (Service de Bus)

Pour les élèves de moins de 21 ans,
le Conseil Général prend en charge l'Abonnement Scolaire Réglementé (A.S.R).
La demande d'A.S.R est établie sur un imprimé remis à l'élève par l'établissement scolaire.

Chaumont / Rouilly-Saint-Loup / Troyes

	LMMJV	Samedi	LMMJV	Samedi
Rouilly-Saint-Loup (Ecole)	7.12	7.15	13.42	13.44
Rouilly-Saint-Loup (Place des Tilleuls)	7.15	7.17	13.44	13.46
Saint Julien les Villas	7.20	7.22	13.49	13.51
Troyes (Quennedey)	7.24	7.26	13.53	13.55
Troyes (Boulevard du 14 Juillet)	7.27	7.28	13.56	13.57
Troyes (Boulevard Victor Hugo)	7.29	7.30	14.01	13.59
Troyes (Gare)	7.32	7.33	14.05	14.02

Troyes / Rouilly-Saint-Loup / Chaumont

	LMMJV	Samedi	LMMJV	Samedi	LMMJV
Troyes (Gare)	12.00	12.10	17.25	18.26	19.20
Troyes (Boulevard Victor Hugo)	12.03	12.13	17.30	18.29	19.23
Troyes (Boulevard du 14 Juillet)	12.08	12.18	17.33	18.31	19.25
Troyes (Quennedey)	12.10	12.20	17.36	18.33	19.27
Saint Julien les Villas	12.16	12.26	17.41	18.37	19.31
Rouilly-Saint-Loup (Place des Tilleuls)	12.21	12.31	17.46	18.42	19.36
Rouilly-Saint-Loup (Ecole)	12.23	12.33	17.48	18.44	19.38



03.25.41.08.03

Collecte des Déchets



03.32.41.66.60

La collecte des **Ordures Ménagères (O.M.)** et des sacs de **tri** est effectuée par le Syndicat Intercommunal des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient (S.I.E.D.M.T.O)

Site internet : www.siedmto.fr

E-mail : siedmto@orange.fr

	janvier	février	mars	avril	mai	juin
O.M. + tri		vendredi 6	vendredi 6	vendredi 3	samedi 2	
O.M.	vendredi 2	vendredi 13	vendredi 13	samedi 11	samedi 9	vendredi 6
O.M. + tri	vendredi 9	vendredi 20	vendredi 20	vendredi 17	samedi 16	vendredi 12
O.M.	vendredi 16	vendredi 27	vendredi 27	vendredi 24	vendredi 22	vendredi 19
O.M. + tri	vendredi 23				samedi 30	vendredi 26
	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
O.M. + tri		vendredi 7	vendredi 4	vendredi 2		
O.M.	vendredi 3	vendredi 14	vendredi 11	vendredi 9	vendredi 6	vendredi 4
O.M. + tri	vendredi 10	vendredi 21	vendredi 18	vendredi 16	samedi 13	vendredi 11
O.M.	vendredi 17	vendredi 28	vendredi 25	vendredi 23	vendredi 20	vendredi 18
O.M. + tri	vendredi 24			vendredi 30	vendredi 27	samedi 26
O.M.	vendredi 31					

Déchèterie de Saint Julien les Villas 03.25.49.65.89

	Horaires d'été (du 1 ^{er} avril au 30 septembre)	Horaires d'hiver (du 1 ^{er} octobre au 31 mars)
du lundi au vendredi	9 h à 12 h /15 h à 19 h	9 h à 12 h /14 h à 17 h 30
samedi	9 h à 19 h	9 h à 17 h 30
dimanche	10 h à 12 h 30	
Fermeture hebdomadaire : mardi		

Déchèterie de Lusigny sur Barse 08.99.10.64.87

	Horaires d'été	Horaires d'hiver
du lundi au samedi	9 h à 12 h / 15 h à 18 h	9 h à 12 h / 14 h à 17 h
Fermeture hebdomadaire : vendredi		

DES ANIMATIONS POUR TOUS LES GOUTS !

UN APRES-MIDI POUR LES JEUNES...



29 ados ont répondu présents pour le premier après-midi jeunes du 25 février : quizz, karaoké... Animation assurée par Image de Marc.
Contact : Jean-Marie Castex
mairierouillysaintloup@wanadoo.fr

DE LA MARCHE ...
POUR LES MOINS JEUNES



Rouilly en marche depuis le 12 février. Une vingtaine de marcheurs moyenne. Tous les jeudis à partir de 14 heures. Départ de la passerelle.
Contact : Martine Berthier

ZUMBA A TOUT AGE !



75 passionnés, déchaînés au premier cours de zumba du mercredi 25 février.
Contact : Florence Gogien florence.gogien@aliceadsl.fr

QUAND LES VOITURES ANCIENNES S'EXPOSENT



Rassemblement mensuel de voitures anciennes.

Le deuxième dimanche de chaque mois sur le parking de la salle des fêtes.

30 voitures en moyenne. (53 en mars)

Contact : David Gogien d.gogien@aliceadsl.fr



BELOTE, TAROT,
SCRABBLE...
ET CREPES



Lundi 30 mars, premier après-midi jeux, ouvert à tous.

Une vingtaine de participants.

Prochain rendez-vous lundi 27 avril

Contact : Jean-Marie Castex

mairierouillysaintloup@wanadoo.fr

L'ŒIL DU LOUP VIENT DE S'OUVRIR

Club photo.

Initiation à la photo par un animateur Michel Henry.

Bureau constitué le 18 mars.

Une douzaine d'adhérents.

Contact : Francis Azière

fnono10@gmail.com



QUAND LES BENEVOLES RETOURNENT A L'ECOLE

Prenez quatre lupirulliens retraités.

Mettez en avant leurs compétences diverses et variées.

Demandez-leur s'ils veulent partager ces compétences.

Vous obtenez alors quatre bénévoles passionnés qui donnent de leur temps pour le plus grand plaisir des enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Voici leur portrait.

Broderie avec Romain Millet



La complicité de **Romain Millet** avec les enfants des écoles ne date pas d'hier puisque depuis une quinzaine d'années il est de chaque sortie scolaire avec les enfants de l'école de Rouilly-Saint-Loup. L'arrivée des NAP en septembre lui a permis de mettre au service de la collectivité ses compétences manuelles, que ce soit dans l'élaboration de petits objets en bois ou encore en broderie avec le point compté.

Théâtre avec Joane Millet



Institutrice à la retraite, **Joane Millet** voulait depuis longtemps faire partager sa passion pour le théâtre. Depuis la rentrée 2014, elle initie les enfants des écoles de Rouilly-Saint-Loup et de Montaulin à l'art de la scène pendant les Nouvelles Activités Périscolaires. Une représentation a eu lieu pendant le Noël de Rouilly et une autre pour les parents.

Lecture avec Marie-Noëlle Sala



En retraite forcée très tôt, **Marie-Noëlle Sala** a rapidement adhéré à l'association « Lire et faire lire ». Très vite, elle a proposé ses services dans les diverses écoles du regroupement pour faire la lecture aux élèves de CP. Cette année, chaque mardi, elle s'occupe, à Montaulin, des élèves d'Emmanuelle Moulet et chaque vendredi, de ceux de Delphine Piquée.

Informatique avec Jean-Marie Castex



Tout juste en retraite de son poste d'instituteur, **Jean-Marie Castex** a gardé un pied dans l'école en proposant chaque mardi une activité informatique aux enfants des petites et moyenne sections de maternelle de Ruvigny. Chaque vendredi après-midi, il intervient également pendant les NAP en proposant du badmington ou du ping-pong, cette fois-ci à Rouilly.

Les Pompiers de Rouilly-Saint-Loup



**DISPONIBLE ?
ENVIE D'ÊTRE UTILE ?
DEVENEZ SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE**

Notre mission : assurer la sécurité des biens et des personnes en cas d'incident.

Nos principales missions sont :

- le secours à victimes (à domicile, sur la voie publique...)
- la lutte contre les incendies (habitation, forêts, végétation...)
- les destructions d'insectes
- les incidents liés à l'environnement (inondations, éboulement....)
- les accidents de la route.....



La Disponibilité : Pompier volontaire c'est être au service des gens. Le règlement oblige l'engagé à effectuer des manœuvres 1 fois par mois permettant de maintenir ses acquis, de s'entraîner, de mettre à jour ses formations et de maintenir le matériel en parfait état.

L'Organisation : La Compagnie est dirigée par Le Maire puis hiérarchiquement par un Chef de Corps qui gère et dirige son équipe appelée « Compagnie ». Comme dans l'Armée, chaque sapeur pompier reçoit un grade puis peut évoluer dans sa carrière et se préparer à son avancement.

L'Incorporation : Le candidat qui souhaite incorporer les sapeurs-pompiers doit au minimum avoir 16 ans. Il devra satisfaire à un examen médical et à un avis favorable d'une commission.



Renseignements auprès du Chef de Corps :

Sergent ROGER Ludovic 06.13.57.62.37

Calendriers :

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous remercie pour l'accueil chaleureux et vos dons lors du passage des calendriers.

Le monoxyde de carbone : attention danger !



Ce gaz est produit par la combustion incomplète du charbon, des hydrocarbures (pétrole, essence, gaz naturel, propane, butane). Il est incolore, inodore mais mortel. Le monoxyde de carbone est responsable de 6000 intoxications et 300 morts par an. Adoptez les bons gestes pour éviter l'asphyxie.



Que provoque-t-il ?

Une intoxication subite et aiguë entraînant des maux de tête, des vertiges, des nausées, des pertes de conscience.

Une intoxication insidieuse et permanente, se manifestant par des maux de tête, des épuisements, des nausées.

Les bons réflexes en cas d'intoxication :

Ouvrir les fenêtres et aérer.

Quitter les lieux.

Appeler les secours.

Ne pas réintégrer votre logement sans faire appel à un professionnel qualifié.

Vos aérations sont-elles dégagées ?

Votre habitation doit respirer ! Dégagez vos aérations et ne les bouchez en aucun cas. Lorsque vos appareils fonctionnent mais sont privés d'air, ils produisent du monoxyde de carbone. Assurez-vous que votre logement dispose de grilles ou bouches d'aération pour que l'air circule.

Quelle est la date du dernier ramonage ?

Vos appareils doivent être entretenus et correctement utilisés. Faites ramoner votre conduit de cheminée tous les ans.

L'encrassement ou l'obstruction des conduits empêche l'évacuation des gaz brûlés. Issu de cette mauvaise combustion, le monoxyde de carbone risque de refouler à l'intérieur de votre logement. Les professionnels délivrent des certificats de ramonage.

Quelle est la date du dernier contrôle ? Vos appareils sont-ils en bon état ?

Chaque année, faites contrôler et entretenir vos appareils de chauffage, chauffe-eau... par un professionnel qualifié. Un appareil encrassé ou mal réglé produit du monoxyde de carbone lors de son fonctionnement.

Comment utilisez-vous votre chauffage d'appoint ?

Respectez bien les indications du fabricant. Par exemple, pas d'utilisation prolongée des panneaux radiants à gaz, poêles à pétrole... Et n'utilisez jamais votre cuisinière, barbecue, brasero comme chauffage de secours car ce n'est pas leur usage initial.

La mauvaise combustion du bois, charbon, gaz naturel, gaz butane, propane, fuel, pétrole, essence ou gazole (utilisés pour des moteurs tels que les groupes électrogènes) produit du monoxyde de carbone qui doit être évacué.

Vous êtes responsables de votre sécurité.

En tant qu'utilisateur, vous êtes responsable de l'usage, de l'entretien et du bon fonctionnement de l'ensemble de votre installation (appareils, raccordements, ventilations...).



Par ailleurs, l'installation d'un détecteur de monoxyde de carbone est vivement conseillée. Vous pouvez facilement vous procurer ce type d'appareil dans le commerce. D'un coût raisonnable, **il peut vous sauver la vie !**



LES BONS COMPTES FONT ...

Voici un petit jeu de connaissances très facile sur la commune. Très facile, parce que nous vous donnons les réponses.

Il vous suffit juste de les associer aux bonnes propositions. Mais attention, petite difficulté, il manque un nombre. Lequel ? Mystère ... A vous de jouer !

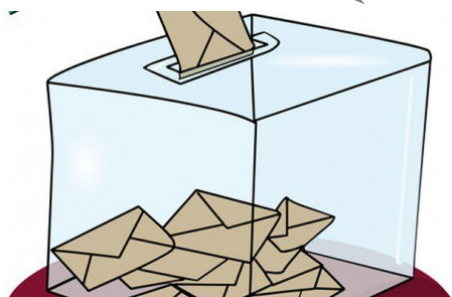
16 - 563 - 93
475 - 147 - 22
1126 - 87 - 76
15 - 48 - 12
18 - 27

Quelle est en hectares la superficie de la commune ?

Nombre d'habitants de la commune au premier janvier 2015.

Dans combien de bacs poussent les fleurs de la commune ?

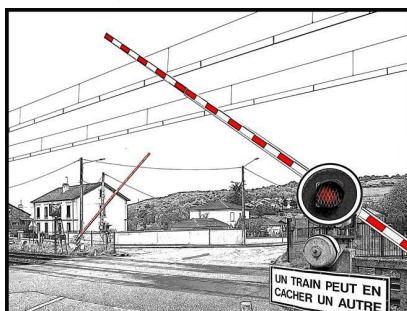
Nombre d'inscrits sur la liste électorale de la commune pour les dernières élections départementales.



Une des 3 départementales qui traversent la commune ?

Quel numéro porte le passage à niveau de la ligne Paris-Mulhouse ?

Nombre de **rues** de la commune.



Nombre de braves qui sont morts pour la patrie.

Combien de voitures au total ont le droit de se garer sur les parkings de la mairie et de la salle des fêtes ?



page 21

PORTRAITS DE CONSEILLERS

Après Patrice Picheney et Mathieu Royer l'an dernier, voici deux nouveaux portraits afin de continuer à mieux vous faire connaître vos représentants au Conseil Municipal :



Daniel VAUCOULEUR, 62 ans, marié, deux enfants. Originaire de la Marne, Daniel habite Rouilly-Saint-Loup (rue Saint-Loup) depuis 1992. Conseiller municipal depuis 2008.

Sa profession : consultant textile.
Ses loisirs : le bricolage et la pêche.



Christine LACAILLE, 42 ans, Originaire de Rouilly-Saint-Loup, Christine habite à Rouilly-Saint-Loup (rue du Temple) depuis août 2005.

Sa profession : responsable administrative et financière.
Ses loisirs : la marche.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les dimanches 22 et 29 mars ont eu lieu les élections départementales. Voici les chiffres pour Rouilly :

Inscrits : 475

Premier tour : 201 votants 57,79% d'abstention

AUBERT : 82

BRANLE : 84

BACH : 25

Blancs : 7

Nuls : 3

Deuxième tour : 227 votants 52,22% d'abstention

AUBERT : 99

BRANLE : 127

Blancs : 9

Nuls : 3



SOUVENIRS D'ÉCOLE

Année Scolaire 1994-1995



Classe de CM1-CM2 de Jean-Marie Castex

de gauche à droite :

Premier rang

Ludovic SALA Jessie BUONANNO Benoît ROTHAN
Alexandra VANDENDRIESCHE Stéphane HENRION

Deuxième rang

Franck HENRION Jennifer BUONANNO Nicolas BEDU
Adeline CONROUX Aurélien MARTY Cyrielle DUPORT Stéphane LEOST

Troisième rang

Guillaume BESSON Marlène CLOQUEMIN Julien COTIBY Amélie MACLOU
Sylvain LEOST Pauline SANDRAL Loïc SANDRAL

Taxi de
Rouilly St Loup



06 27 39 58 14

Transport de malades assis
Transports personnalisés
Déplacement professionnel
ou particulier

Radiothérapie - Kinésithérapie
Hospitalisation - Consultation
Navette aéroport
Navette mariage

www.taxiderouilly.fr

06 27 39 58 14



Commune de stationnement Rouilly Saint Loup
Siret : 495 185 837 00012

GARAGE DANIEL VIARD



Successeur :
Davy Druetz

Agent
RENAULT

Réparations et entretien toutes marques
DEPANNAGE - REMORQUAGE 24 h/24

11, rue des Grèves - 10800 ROUILLY SAINT LOUP
03 25 41 59 13 - 06 99 61 31 63
SIRET 808 806 368 00011 - APE 4520 A

CARLAC CONSTRUCTIONS



Maçonnerie Générale
Gros Oeuvre - Rénovation
Ravalement de façades

A. & C. Carneiro

23 rue St Loup - 10800 ROUILLY SAINT LOUP
Tél. 03 25 41 54 45 - Fax : 03 25 80 89 15
Email : carlac-constructions@orange.fr
Siret n° : 491 644 407 00018

S.A.R.L. COURTALON-DI MALTA




M. DI MALTA Jean-Marie
COUVERTURE, ZINGUERIE, RESTAURATION ET ENTRETIEN

4 RUE JACQUIARD
10600 LA CHAPELLE ST LUC

Téléphone :
03.25.78.34.26
FAX :
03.25.78.34.28

EDR - Electricité Didier Redon
Installation - Dépannage
Tous Travaux Neufs & Rénovation

06 83 89 43 04

4 rue de la Barse - 10410 RUVIGNY



SIRET : 787 502 887 00012
Assurance Responsabilité Civile Professionnelle
& Garantie Décennale N°0085272/7865 April-QBE



franchise de T.V.A.

Les encarts publicitaires qui paraissent dans le Lupirullien sont ouverts à tous.
Pour les tarifs des différents formats, prière de contacter la Mairie au 03.25.41.58.39.